



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 281 Novembre 2010 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin - 5000 Namur

2010 : ANNÉE EUROPÉENNE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

17 OCTOBRE : JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

DIRE ET REDIRE LA RÉALITÉ ET LA LUTTE DES PLUS PAUVRES.

POUR FAIRE RECULER LA MISÈRE ENSEMBLE ET AVEC D'AUTRES.



Votre mensuel favori revient sur un événement récent : le 17 octobre, "journée mondiale du refus de la misère".

Pour un mouvement comme LST, chaque 17 octobre sonne comme un "point d'orgue" de l'année, le temps fort, l'anniversaire à célébrer. Si l'événement peut revêtir un caractère festif, il est surtout là pour rapeler sans cesse que la pauvreté, la misère reste une réalité pour un bon nombre de personnes mais aussi que ceux-ci se battent, résistant seuls à la misère du quotidien, se mettant aussi ensemble avec d'autres qui leurs sont solidaires, pour faire changer des choses.

Cette année, c'est associés à la marche des travailleurs sans emplois de la FGTB du sud-luxembourg, de passage à Namur ce 13 octobre que nous avons interpellé nos édiles politiques au Parlement wallon, autour de "la dalle en l'honneur des victimes de la misère". Un "ensemble" qui prend encore plus de sens et d'espoir... Pour une nouvelle année de lutte.

Jacques Fourneau

EDITORIAL

N° 281 SOMMAIRE

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-3385893-87

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 281
Novembre 2010
Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- Andenne **2**
 - Protéger l'enfant...
- Fédération **3**
 - Journée Mondiale du refus de la misère
- Namur **4**
 - Bienvenue, mon bébé
- Fédération **5**
 - Carrément ensemble
- Fédération **6**
 - Une histoire de rassemblement
- Ciney-Marche-Jemelle **7**
 - Parlons de richesse
- Nos droits **8**
 - L'activation des chômeurs
- La page des enfants **9**
 - «Le dire... avec des fleurs»
- Ça se passe **10**
- Petites nouvelles

ANDENNE

PROTÉGER L'ENFANT : AUX DÉPENS DE LA FAMILLE ?

Un père et grand-père venus nous rejoindre depuis peu nous livrent leurs réflexions perçues après un atelier famille...

LE DROIT D'ÊTRE PARENTS...

Il arrive qu'à la suite d'événements dont ils sont les victimes aussi souvent que les responsables, des pères et des mères perdent leurs « droits et devoirs » de parents vis-à-vis de leurs enfants. Ainsi en aura décidé, dans l'intérêt proclamé de ces derniers, une autorité publique qui aura les visages du – de la – Juge des Enfants et des divers agents du Service de la Protection de la Jeunesse.

Lorsque les choses en sont arrivées là, lorsque les enfants ont été placés dans une institution ou une famille d'accueil, le lien entre parents et enfants est réduit à un droit de visite, en attendant que le constat officiel d'une amélioration du cadre de vie familiale permette à quelques-uns des parents concernés d'assumer à nouveau leur rôle.

A des difficultés familiales qui n'étaient parfois que matérielles, a succédé pour l'enfant une stabilisation dans un nouveau cadre de vie, suivant des modalités qui l'éloignent de façon drastique de son milieu naturel d'affectivité et de croissance. D'un environnement familial excessivement traumatisant ou jugé tel, l'enfant passe à l'absence, ou presque, de famille. Parce que cet environnement faisait problème, il n'en est pas que protégé, il en est pratiquement amputé.

Même chose pour les parents, responsables de carences observées, ou durablement impuissants à les surmonter. Même si la décision judiciaire a pu apporter à certains d'entre eux un soulagement provisoire, ils supportent mal d'être privés de leurs enfants. Capables ou non d'en reprendre la charge, ces enfants manquent à leur affection et à leur dignité.

ET LE TEMPS PASSE...

Entre les uns et les autres l'administration « gère », faisant preuve, suivant la qualité de ses représentants, ici d'un doigté exemplaire et là d'un bureaucratisme crasse. Ni elle ni le tribunal ne peuvent en tout cas opter à la légère pour une réunion familiale.

Puisque c'est bien des parents – d'un parent – que les enfants ont dû être protégés, l'administration ne recommandera de rendre ceux-ci à ceux-là que si certaines conditions sont durablement réunies, autrement dit qu'en « temps opportun ».



Or, non seulement la juridiction de ces institutions est limitée dans le temps – elle prend fin au dix-huitième anniversaire de chaque protégé – mais, bien avant déjà, le temps naturel de la vie invite les adolescents à se projeter dans l'étape suivante. Plus ou moins « mal aimés », plus ou moins rebelles, ils savent d'avance qu'à dix-huit ans ils seront libérés de toute tutelle.

Eventuellement mal remis de leurs déboires antérieurs, séparés ou remariés, leurs parents, de leur côté, n'envisagent pas toujours leur retour sans réticence ou appréhension. Plus on se rapproche de l'année butoir, moins les mesures prises par le SPJ ou par le tribunal apparaissent décisives aux yeux des administrés.

Alors même que parents et enfants continuent à souffrir de leur séparation,

ce n'est plus le seul temps de l'autorité publique, mais aussi le temps « tout court » qui les éloigne psychologiquement les uns des autres : phénomène naturel et nécessaire, mais particulièrement éprouvant pour ceux qui n'ont pas pu, quand il le fallait, quand l'occasion leur appartenait, exister ensemble.

PEUR D'UN NOUVEL ÉCHEC

Si bien que des parents peuvent renoncer brusquement à des années de démarches, au moment même où l'administration envisageait de leur donner satisfaction. Derrière l'apparente inconscience ou irresponsabilité parentale, il peut y avoir de leur part beaucoup de lassitude ; la tristesse de sentir que le temps d'une véritable vie de famille est en fait révolu ; la crainte d'un nouvel échec.

Il ne s'agit pas ici de taxer d'incompréhension les institutions publiques chargées d'intervenir dans ces situations, mais d'observer une fois de plus que la protection de la jeunesse ne se réalise parfois qu'aux dépens d'une vie de famille dont les intéressés auraient eu tant besoin. Ce n'est pas parce que cette vie était devenue impossible et a pu le rester que l'appauvrissement humain qui en résulte n'est pas réel et ressenti. En présence de détresses psychosociales aussi profondes et complexes, on ne peut donc qu'espérer de la part des agents concernés toujours plus de sensibilité et d'inventivité dans l'exercice de leur mission.

Quand est activée, au moment de l'intervention publique de protection de l'enfant, une bombe à retardement de désintégration de la famille, les décideurs publics ne devraient-ils pas réfléchir davantage avant d'adopter une mesure aussi drastique ?

Un militant

FÉDÉRATION

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE, À NAMUR, CE 13 OCTOBRE 2010

Un programme bien rempli...

ENSEMBLE...

Dans la brume matinale, les travailleurs sans emploi du Sud Luxembourg de la FGTB (TSE) quittent la Caracole pour rejoindre le Grognon. Sur place, au pied de la Citadelle, on a dressé des tentes pour accueillir les amis en cette journée de résistance à la misère. Les militants de LST et de ATD Quart Monde, les marcheurs et une représentation de la FGTB Namur partagent le café et les croissants avant de rencontrer la presse et de présenter les revendications communes qui nous mobilisent, ensemble, dans la lutte contre la grande pauvreté.

C'est fou comme on est proches, quand on parle de nous. C'est fou comme on se comprend, quand on évoque notre lutte quotidienne pour un travail et un revenu convenable, pour l'avenir de notre famille, pour un logement, ...pour vivre ou survivre dans des conditions de plus en plus fragiles et précaires. C'est fou ce qu'on se ressemble dans nos combats et nos souffrances, dans le mépris qu'on subit et dans l'engagement qui nous mobilise. Un article de ce journal évoque largement cette rencontre entre LST et les TSE.

AU PARLEMENT...

A 10 heures, comme tous les ans autour du 17 octobre, nous entrons dans le Parlement wallon pour nous recueillir autour de la dalle que nous avons fait suspendre, en 2008, à l'intérieur, dans la galerie. Nous recueillir et rendre hommage à toutes les personnes et familles qui résistent au quotidien à la violence de la misère.

Madame HOYOS, Présidente du Parlement nous accueille chaleureusement et ouvre la séance. C'est impressionnant de nous arrêter là, au cœur de ce lieu d'expression des représentants du peuple, pour redire avec force la souffrance et le mépris que subissent

les plus pauvres, soit une partie importante de la population. Ceux qu'on entend le moins, ceux qu'on représente difficilement, ceux qui questionnent radicalement les choix et priorités des députés pour l'enrichissement de quelques-uns et la misère pour un grand nombre. Une partie des interventions que nous avons apportées sont publiées dans ce journal. Il faut encore rappeler le témoignage du représentant de ATD Quart monde, insistant sur le non choix d'être à la rue, sur la souffrance insupportable qui y est liée, et sur la mobilisation importante et radicale que cette situation exige.

Il reste qu'une exigence nous inquiétait un peu. L'enceinte du Parlement ne peut pas accueillir de délégation colorée politiquement pour une manifestation revendicative. Le fait que nous ayons organisé ce temps de recueillement, à l'occasion de la marche des TSE, avec les amis de la FGTB, inquiétait fortement les gestionnaires de l'accueil au Parlement. Il faut beaucoup de doigté et de détermination pour recevoir, seulement trois jours avant la manifestation, l'autorisation d'entrer dans ce lieu. Difficile, dès lors, de rassembler autant que nous l'aurions souhaité, puisque les échéances devenaient particulièrement serrées.

Mais c'est avec une émotion particulière que nous avons pu voir les TSE enlever toutes les marques d'appartenances syndicales pour suivre les militants des associations qui rassemblent les plus pauvres, dans cette démarche symbolique de résistance à la misère. Nous avons pu, aussi, apprécier la conclusion de Madame HOYOS qui nous promettait de relayer notre appel à tous les parlementaires, et qui nous invitait à revenir l'an prochain.

CE N'EST PAS FINI...

C'est avec la même émotion que nous avons partagé les rôles pour un spectacle que les TSE avaient préparé et que nous avons proposé à la sortie du Parlement : une « criée aux esclaves », une vente des travailleurs. Ensemble, nous pouvions dénoncer, à travers le marché du travail, tel que nous le vivons tous les jours, la radicale exploitation que nous subissons.

C'est alors Madame Tilleux, Ministre des affaires sociales en Région wallonne, qui nous avait accompagnés dans le Parlement, qui nous recevait dans son cabinet. Nous pouvions, ensemble, lui dire les inquiétudes qui nous mobilisent.

La suite de la journée nous conduisait, sur la Place du Théâtre, à un temps d'arrêt, « Carrément ensemble »: exposition de carrés en bois peints, écrits, photographiés, dessinés pour exprimer l'importance et les difficultés de se rassembler. Et puis, rue Pépin, l'inauguration de la façade rénovée et colorée des locaux du Mouvement. A l'intérieur, dans une exposition commune, nous découvririons le travail des CEC qui donnent priorité aux plus pauvres. Un article de ce journal rappelle cet apport à partir du centre d'expression et de créativité de LST Namur.

Un militant



NAMUR

BIENVENUE CHEZ NOUS, MON BÉBÉ

Témoignage d'une famille en précarité

“Matin d’été. La ville s’éveille. Les trottoirs s’animent. Les vitrines offrent l’inaccessible. Marina passe vite, vite, les yeux baissés.

Dans son sac, des papiers, encore des papiers, toujours importants, toujours recommencés. Elle les a emportés avant que son mari ne les voie : les rendez-vous au CPAS le découragent. Ca l’énerve à la longue.

Elle va s’accrocher pour deux. Et pour le petit qui a déjà un prénom dans son cœur, Hugo, et – pour le moment – un logis dans son ventre. Bienvenue chez nous, mon bébé !

Rendez-vous au CPAS. Elle ne va pas s’énerver, quand tu t’énerves, on t’enfoncé. Une main sur son ventre, elle peut rester calme, polie, déférente. Comme il convient.

Il y a quatre ans, Marina était seule à la naissance de Jessica, sa grande fille, son aînée. Elle allait lui offrir tout ce qui lui avait manqué dans son enfance : une maman dans une maison, un petit jardin, peut-être. Des cahiers neufs à la rentrée.

RATÉ...

Sans revenu suffisant, tu t’en vas gonfler la liste d’attente interminable pour un logement social. Et les propriétaires où que tu pointes avec ton ventre plein et ton porte-monnaie vide, ferment leurs portes.

Ses espoirs s’étaient écrasés quand, deux mois avant d’accoucher, elle avait été exclue du chômage. Elle n’était pas bien, elle ne s’était pas présentée quand il fallait où il fallait. Le CPAS, Marina n’avait pas compris pourquoi en errance déjà dans son rêve émiétté, lui avait refusé le droit au revenu d’insertion.

Manger, se soigner, s’habiller, préparer la naissance, mettre sa petite fille au monde, la nourrir, payer le loyer du petit appartement. Parer vaille que vaille au plus pressé : boucher un trou en ouvre un autre...

Et puis, ravalé son chagrin, taire les larmes, museler la colère, se redresser. Repartir. Marina avait emmené la petite de bureau en bureau, de guichet en guichet, de déception en désespoir.



On l’envoyait chercher des colis à la banque alimentaire.

DES COLIS !

Personne n’a pris le temps de s’asseoir avec elle à une table pour faire le point. Voir comment s’en tirer, peu à peu et reprendre pied et confiance dans la vie.

Jessica avait fait ses premiers pas sur un chemin sans issue. Six mois plus tard, elle était placée. Quand on veut aider un enfant, ne faut-il pas d’abord aider sa famille ? Marina n’a jamais compris. Elle sait seulement que sans revenu, t’es rien. T’es peut-être pas un bon parent...

Elle marche sur le trottoir où l’on se presse. Evite l’attrait des vitrines. Les yeux baissés. Ils sont deux maintenant, elle n’est plus seule. Elle va offrir à Hugo ce qu’elle n’a pu donner à Jessica et puis, la reprendre elle aussi. Son mari veut bien. Il sera un bon père.

Lui, elle l’a rencontré au plus profond de sa détresse. Elle ne devait même pas être belle ce jour-là. Le malheur n’embellit personne. A la rue lui aussi. Sans boulot, lui aussi.

On a ce qu’on mérite, disent les gagnants. Marina ne sait pas où ni quand ni comment ils auraient mérité ça. Elle en rage. Personne ne mérite ça.

Un vague copain leur a prêté une caravane, le temps de mettre d’autres papiers en ordre, de courir d’autres bureaux et d’autres guichets.

Ils mendient devant les supermarchés, pour manger, pour payer le bus du retour au camping.

Elle ne dit pas la honte. Les regards qui jugent mais ne savent pas. Elle ne dit pas. Elle sent le petit bouger au creux d’elle-même et elle pense : plus jamais ça.

Après la caravane, ils ont trouvé une chambre à louer. Trop petite, pas correcte pour recevoir sa fille les week-ends selon l’Aide à la jeunesse.

CARRÉMENT ENSEMBLE

Chacun peut nous rejoindre dans ces rassemblements

Alors, Marina allait la voir au home quand elle pouvait payer le bus et le train. Pas souvent. Peur de lire dans les yeux de la fillette qu'elle lui demandait de l'emmener ou peur qu'un jour, elle ne la reconnaisse plus...

Rancoeur de s'entendre reprocher par les éducateurs ses trop rares visites: quand on place un enfant, ne devrait-on pas veiller à ce que sa maman puisse venir l'embrasser ?

Marina ne sait plus. Elle ne discute pas. Elle s'accroche.

POUR HUGO

De la rue à la caravane puis à la chambre meublée, ils avaient changé de commune. Tout à refaire. Chercher un travail. Recommencer les démarches. Se justifier. Se réinscrire partout. Patienter. Restaurer ses droits, c'est la galère. CPAS, ONEm, syndicats se renvoient la balle. Tu prends les coups. Tu plies. Même si tu n'en penses pas moins.

Trop petite, la chambre, trop chère aussi. Alors, en attendant... Pour ne pas dormir à nouveau sous les ponts, ils ont trouvé une place dans une maison d'accueil. Mixte heureusement. Ensemble, heureusement. Une bulle d'amour autour du petit. Il naîtra dans trois mois.

Ce qu'ils attendent ? Ce pourquoi, ils bataillent ? Le paradis. L'impossible. Gagner leur vie. Etre chez eux. Comme tout le monde".

M.F

17 octobre, journée du refus de la misère. 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté.

On en parle beaucoup, mais pour cette double occasion, nous voulions aller à la rencontre du public. Qu'on puisse faire connaissance, discuter ensemble. Qu'il sache que des personnes vivent la grande pauvreté dans leur ville.

Nous avons décidé de les rencontrer par le biais d'une exposition qui parle de rassemblement.

Car nous voulons nous rassembler malgré toutes les misères qui divisent, les lois qui fragilisent les solidarités familiales.

Se rassembler, c'est créer une force et chacun, s'il le veut, peut nous rejoindre dans ces rassemblements.

Alors, nous avons tous travaillé : les enfants des bibliothèques de rue, les jeunes, les adultes dans les caves, dans les ateliers peinture, l'atelier couture à Namur, à Andenne, à Jemelle.

Nous avons peint, écrit, photographié, collé, dessiné sur des carrés en bois pour exprimer combien il est important et difficile aussi de se rassembler.

Notre exposition "Carrément ensemble" a été montrée au public une première fois place du Théâtre ce 13 octobre et nous avons eu des échos très positifs de ceux qui l'ont découverte sur leur chemin.

Elle va maintenant circuler un peu pour être vue à Andenne, Bruxelles et encore une fois à Namur le 8 décembre.

Venez-nous y rejoindre.



FEDERATION

UNE HISTOIRE DE RASSEMBLEMENT

Cette année, à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, nous nous sommes associés avec un comité de travailleurs sans emploi de la FGTB Luxembourg

CE 13 OCTOBRE

Dans la préparation de la semaine du 11 au 15 octobre (autour de la journée mondiale du refus de la misère), nous nous acheminons vers notre cérémonie-maintenant annuelle de recueillement devant la dalle dédiée aux victimes de la misère placée dans la galerie du Parlement wallon.

Nous avons rejoint la marche des travailleurs sans emploi de la FGTB Luxembourg et avons décidé de mener nos actions ensemble. Nous avons vécu une cave de programmation ensemble. Place Bas du Château, nous avons fait une conférence de presse ensemble. Nous sommes entrés au Parlement ensemble et sans signes distinctifs.

Nous avons assisté ensemble à la criée des esclaves. Certains militants de LST y ont même joué un rôle. Ensemble, nous avons rencontré Madame Tillieux, Ministre des Affaires sociales, le mercredi et Madame Hoyos, présidente du Parlement wallon, le jeudi. Ensemble, nous avons rejoint l'exposition « Carrément ensemble » et l'inauguration de la façade de LST. Ensemble, nous avons partagé un repas...

HIER DÉJÀ

Au début des années 1980 déjà, des militants de LST rejoignaient les comités de travailleurs sans emploi qui voyaient le jour dans le cadre des syndicats. A l'époque déjà, les centrales professionnelles faisaient la force des syndicats et les comités de travailleurs sans emploi étaient à la marge.

Nous voulions à l'époque questionner les syndicats à travers leurs comités de travailleurs sans emploi par rapport à la pauvreté. Depuis, de nombreux militants LST ont également mili-



té dans les comités de travailleurs sans emploi.

Pour nous, quel sens cela a-t-il de rejoindre l'action d'un comité de travailleurs sans emploi qui se revendique d'une couleur syndicale ?

Premièrement, nous sommes très proches des revendications des travailleurs sans emploi, dont certains, nous l'avons entendu, vivent la pauvreté. Une maman se retrouve à la rue avec ses enfants...La difficulté ou l'impossibilité d'entrer dans le marché du travail...Si les plus pauvres peuvent se retrouver quelque part dans le syndicat, c'est dans les comités de travailleurs sans emploi.

Deuxièmement, nous nous revendiquons d'une même histoire de rassemblement. Quand les industries se sont développées, les travailleurs se sont rassemblés pour lutter contre les conditions difficiles de leur travail et contre l'extrême pauvreté dans laquelle ils vivaient.

Aujourd'hui, au sein de LST, les plus pauvres se rassemblent aussi, pour construire une parole collective afin d'interpeller les décideurs par rapport aux politiques mises en œuvre pour lutter contre la pauvreté. Nous pouvons nous retrouver autour de la

solidarité, autour d'un questionnement sur ce qui produit la pauvreté, sur le lien entre accaparement et confiscation des richesses par les uns et la pauvreté, l'accès limité ou inexistant aux droits humains fondamentaux...

Troisièmement, ça a du sens pour les plus pauvres de questionner les syndicats sur des choix qu'ils ont faits et font par rapport à des questions qui concernent la pauvreté.

Depuis plusieurs années, nous dénonçons tout le système qui se met en place au niveau des dérégulations du marché du travail avec son cortège de sous-statuts. L'exemple des titres services est parlant, les activations des chômeurs...

C'est clairement avoir loupé l'occasion de dénoncer l'utilisation que le système actuel fait des plus pauvres aujourd'hui. Car la dérégulation du marché du travail à travers les plus pauvres vise à terme l'appauvrissement de tous les travailleurs.

Un syndicat qui veut défendre les droits des travailleurs devait-il accepter de s'occuper du paiement des allocations de chômage ? La structure syndicale est encore conçue sur le modèle des emplois et des catégories de métiers à organiser, à défendre, avec les rapports de force entre centrales. Est-ce encore approprié devant les changements du monde actuel ?

Enfin quatrièmement, se rassembler dans une action commune, à partir de ce qui nous unit mais en ne niant pas ce qui nous fâche, donne plus de force à notre parole.

Nous avons encore, voir ci-dessus, des champs de réflexion à mener et des actions à construire.

A suivre ?

Fabien Lardinois

CINEY-MARCHE-JEMELLE

PARLONS DE RICHESSE...

et de la production de pénurie

ETRE RICHE...

Durant toute cette année 2010, dans différents lieux où nous nous rassemblons (les caves, les permanences, les assemblées de militants...), nous avons mené un travail collectif d'analyse de ce qui produit les inégalités ici et dans le monde.

Dans un premier temps, nous avons exprimé ce que représente pour nous la richesse.

Les nombreux témoignages des militants expriment qu'être riche c'est pouvoir satisfaire les exigences élémentaires de la vie humaine : se loger décemment, s'alimenter et se vêtir, vivre en famille, avoir accès aux soins de santé, à l'éducation et à la culture.

"Pour moi, être riche c'est pouvoir vivre sans me demander si demain je pourrai trouver le pain pour ma famille".

" Pour moi, c'est la possibilité de vivre en famille dans un habitat qui n'est pas incertain en permanence".

Dans un second temps, nous avons comparé et analysé des données chiffrées, et nous avons regardé plusieurs documentaires (1) qui nous font prendre conscience des mécanismes qui produisent et renforcent les inégalités au niveau de l'ensemble de la planète.

ACCUMULATION ET PÉNURIE

Pour nous, le maintien et le renforcement de ces inégalités sont une

grave violation des droits de l'homme. En effet, lorsqu'on donne la possibilité à quelques-uns de s'accaparer et d'accumuler énormément de ressources et de moyens, on condamne une majorité de femmes et d'hommes à manquer en permanence de ce qui est indispensable à une existence décente. On enferme ainsi des populations entières dans la misère.

Accumulation et pénurie : deux plateaux d'une même balance

Nos réflexions sur l'inégale répartition des richesses, se sont articulées autour de trois approches.

La première veut montrer quelle vision les plus pauvres ont des inégalités et des conséquences de celles-ci sur leur existence. Mais aussi leur analyse de l'organisation de la société qui permet et amplifie ces mécanismes d'accumulation d'un côté et de privation de l'autre.

Une deuxième approche par laquelle nous voulons mettre en évidence la manière dont le "droit" organise les rapports économiques et sociaux qui permettent cette inégale répartition des richesses.

Et une troisième approche qui amène à questionner la manière dont "l'arme alimentaire" agit sur les conditions d'existence des plus pauvres ici et ailleurs.

UN COLLOQUE SUR LA RICHESSE

Des institutions, des services d'aide, des responsables politiques, des riches – souvent – tiennent des congrès

et des discours sur la pauvreté. En cette année européenne de lutte contre la pauvreté, nous voulons inverser la vapeur en rendant publique la parole des plus pauvres sur la richesse...

Notre volonté était de partir du quotidien souvent très dur et des résistances à la misère des plus pauvres, pour analyser les mécanismes qui produisent accumulation pour certains et pénurie de l'indispensable pour beaucoup d'autres.

Afin de rendre publiques ces réflexions et analyses, le mouvement LST proposera bientôt, un temps de réflexion sur la richesse, sa constitution, son accumulation et le renforcement des inégalités qui en découle au niveau de la planète entière.

Des amis qui militent dans des organisations qui s'engagent dans des luttes de résistance ici et ailleurs, contribueront avec nous à cette réflexion.

Chantal Cornet

(1) "We feed de World"
"Pulp Option" Vincent Bruno



**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

NOS DROITS

LA PROCÉDURE D'ACTIVATION DES CHÔMEURS

Poursuite du tour d'horizon de la procédure du contrôle de l'activation des chômeurs



peinture réalisée à l'atelier de LST Namur

Le mois passé, nous avons vu comment se déroule le premier entretien d'évaluation du chômeur par le « facilitateur » de l'ONEm.

LE PREMIER CONTRAT D'ACTIVATION

Nous avons également commencé à examiner le contenu du premier contrat. Pour rappel, lorsque le facilitateur juge les efforts de recherche d'emploi insuffisants, il soumet au chômeur un contrat écrit dans lequel il s'engage à mener les actions concrètes au cours des mois suivants.

Les actions concrètes reprises dans le contrat sont choisies par le facilitateur, en tenant compte de la situation spécifique du chômeur et des critères de l'emploi convenable existants, dans une liste-modèle d'actions et de démarches à faire. La première action

est obligatoire : prendre contact avec le FOREM.

Ensuite, le facilitateur choisit 3 actions parmi les suivantes :

- poser spontanément sa candidature et s'inscrire auprès de placeurs privés (intérim, bureaux de recrutement et de sélection), répondre aux offres d'emploi qui se présentent (entre 1 et 5 fois),

- suivre les offres d'emploi en consultant au moins 2 journaux régionaux et présenter sa candidature à un nombre d'offres d'emploi fixé par le facilitateur entre 1 et 30,

- suivre les offres d'emploi sur des sites Web spécialisés et/ou sur les sites Web d'entreprises,

- poser spontanément sa candidature auprès d'au moins un nombre d'entreprises fixé par le facilitateur entre 1 et 15,

- visiter les bourses pour l'emploi.

Attention : pour chaque action, le chômeur doit effectuer des démarches précises pour prouver qu'il les a faites : dresser la liste des employeurs contactés, mentionner les journaux consultés, garder copie des lettres de candidature et/ou signaler les emplois auxquels on a postulé et le résultat (si possible, une réaction écrite de l'employeur), faire la liste des sites WEB visités.

Dans son choix, le facilitateur est censé tenir compte de l'âge du chômeur, de sa situation sociale et familiale et de son niveau scolaire, de ses possi-

bilités en matière de transport et de garde d'enfants, de son degré de connaissance de l'informatique (rédaction de CV, consultation des sites WEB des entreprises, etc.).

Si le chômeur souhaite disposer d'un délai de réflexion avant de signer le contrat qui lui est proposé, il sera invité à l'expiration d'un délai de 15 jours ouvrables à prendre contact avec le bureau de chômage en vue de signer le contrat ou à renvoyer le contrat signé par courrier au bureau de chômage.

LES SANCTIONS

Le chômeur qui a refusé de signer le contrat lors du premier entretien est assimilé au chômeur qui ne l'a pas respecté : l'ONEm peut décider une suspension temporaire des allocations de chômage.

Au plus tôt 4 mois après le refus de signer le premier contrat, le chômeur sera convoqué à un nouvel entretien, qui servira à nouveau à évaluer ses efforts fournis depuis lors.

Si le facilitateur juge les efforts insuffisants, le chômeur encourra la même sanction que celle qui vise les chômeurs qui n'ont pas respecté leur deuxième contrat : l'exclusion définitive du bénéfice des allocations de chômage.

A suivre,

Philippe Versailles

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
23 novembre 2010 à 20h00
7 décembre à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 10h30

A ANDENNE

Le mardi :
16 novembre 2010 à 20h00
30 novembre à 20h00

DES ENFANTS D'ANDENNE

« LE DIRE... AVEC DES FLEURS »

La B.D.R. a organisé sa semaine d'animations dans la création, l'amitié et l'émerveillement sur le quartier de Peu d'Eau.

Les enfants ont créé et réalisé, au départ des fleurs, des peintures pour laisser s'exprimer l'imaginaire ; des chapeaux en papier mâché où ils ont réalisé de superbes coquetteries et des poèmes sur ce qu'ils voulaient exprimer en toute liberté. Sans oublier le coin réservé aux livres !

Le résultat était la fierté des enfants !

Flours câlines...

J'aime les fleurs
De toutes les couleurs ;
Des mauves, des blanches
Des roses et des per-
venches.

Elles sentent très bon
Surtout dans la maison ;
Pas oublier de l'eau
Car elles ont chaud.

Florine



De toutes les couleurs...

Coquelicot écarlate
Quand je te vois, tu m'épates ;
Toute bleue la lavande
Si jolie et odorante.

Jaunes sont les pissenlits
Et bleus les myosotis ;
Des fleurs plein mon jardin
Et dans un vase, du jasmin.

Amandine

ÇA SE PASSE

A Bruxelles

HOMMAGE

Nous étions quelques personnes du Mouvement LST à nous rendre à Bruxelles ce dimanche 17 octobre 2010 (Journée mondiale du refus de la misère).

De Pologne, de France, d'Angleterre, du Luxembourg et de toutes les régions du pays, des personnes se sont donné rendez-vous pour rendre hommage à ceux et celles qui luttent au quotidien contre la misère et aussi à ceux qui les rejoignent dans leurs combats.

PAROLES DE SANS EMPLOI

Texte lu par une militante lors de l'hommage rendu devant la dalle des droits de l'homme au Parlement wallon le 13 octobre 2010.

"Quand j'entends les mots exclusion, exclu, j'ai pris le réflexe de demander : pour vous qui est l'excluant, l'exclue ?

Exclusion est devenu le mot valise, le mot bidon, pour ne plus nommer la réalité sociale avec les mots qui étaient justes. Exclusion ou exploitation. Exclusion ou appauvrissement.

Ce mot exclusion illustre le pouvoir gigantesque des mots, les consensus que l'on peut créer en favorisant l'utilisation de certains mots : aujourd'hui, patronats, syndicats, gouvernements libéraux ou sociaux, peuvent se retrouver à parler ensemble de la nécessaire "lutte contre l'exclusion".

Les pauvres sont censés ne pas parler, pour que les autres, progressistes,

Extrait de " Paroles de chômeurs, écrits d'inutilisés" Les manœuvres de l'écriture - Cerisier

PETITES NOUVELLES

A Namur

Naissance

Sofia Oulad-Ali est l'adorable petite fille de Sabine et Hassan. Elle a pointé son nez le 23 août 2010, au grand bonheur de ses parents et de sa grande sœur Ashley.

Plein de joie à vous tous.

En effet, le Mouvement ATD-Quart-Monde organisait une manifestation au Parlement Européen sur la dalle des droits de l'homme.

Le thème de cette année donnait la parole aux jeunes. Ils ont montré leur savoir faire en danse, dessin, photo. Un moment de rencontre et de discussion était organisé avec des jeunes et des Parlementaires européens.

Un stand permettait à tout un chacun de peindre un petit carré en bois ou l'on pouvait lire l'espoir de la famille.

syndicalistes, ministres, assistants sociaux, parlent les pauvres, les parlent.

Comme d'ailleurs, si les dits "exclus" n'étaient pas les auteurs, pères et mères, de luttes dans lesquelles ils cherchent à désigner, pouvoir désigner, dévisager l'excluant.

Les gens qu'on veut exclure (dans le Chili du général Pinochet, en 1973, dans les rafles des juifs en France collo de 1942...), on les met souvent dans les stades de football.

Le stade de foot, lieu où toutes classes sociales confondues, tous âges et sexes mêlés, on célèbre la messe du jeu, le stade de foot devient le lieu où l'on met à l'écart ceux de trop".

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement
Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,

de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle
Chantal, Fabien

de Namur :
Andrée, Jacques, Isabelle, Philippe
et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien: 15 Euros/an
Cpte : 001-3385893-87
de la Fédération LST asbl
27, rue Pépin
5000 NAMUR

Tous les dons de plus de 30 Euros
sont déductibles des impôts
Montant à verser sur le compte
250-0083038-91
de CARITAS SECOURS francophone
(délégation de NAMUR -LUXEMBOURG)
avec comme mention: :
projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Route de France, 5
5377 BAILLONVILLE
Tél. : 0479/28.90.57
ciney-marche@mouvement-LST.org

Province du Hainaut :
Lardinois Fabien
Rue de l'Esclopperie,1
7090 QUIVRY-LE-GRAND
Tél. 065/88.59.50 - 0479/28.90.57

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST
www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...
Bonne lecture

IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien de la Communauté française
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale de
l'économie et de l'emploi)